

Accueil 10/14 ans

L'Accueil 10/14 ans offre une large éventail d'activités culturelles, sportives et créatives grâce aux différents espaces :

- Espace foyer : tables de billard et de ping-pong, baby-foot,
- Espace manuel : bricolage, DIY,
- Cuisine pédagogique : réalisation des goûters et des repas partagés,
- Espace calme : jeux de société et livres.

Le programme de l'Accueil 10/14 ans pour les vacances de Printemps est annulé.

[Retrouvez toutes les informations concernant les mesures prises par les services de la Ville](#)


Organisé et encadré par une équipe d'animateurs de la Ville, l'Accueil 10/14 ans a pour vocation :

- › **D'offrir aux jeunes un espace équipé répondant à leurs besoins et leurs attentes,**
- › **De permettre aux jeunes d'être « acteurs » en participant à la vie de la structure, en contribuant à la construction de la programmation et en s'investissant dans des projets,**
- › **D'offrir un cadre sécurisant pour les familles (encadrement réglementaire, accueil à la journée...).**

Programmation

Avant chaque période de fonctionnement, **un programme d'activités, mentionnant les projets et sorties prévus**, est mis à disposition des familles.

Les modalités d'inscriptions

- › Pour les jeunes âgés **de 10 ans (en CM2) à 14 ans**, adhérents au service.
- › Remplir le **Dossier Unique d'Inscription** .
- › Inscrire votre enfant sur **le [Portail Famille](#)** .
- › Pour certaines activités, **une autorisation parentale est indispensable** (à voir avec l'équipe d'animation)
- › En cas d'annulation, merci de prévenir par email ou par téléphone : accueil.maisondelafamille@ville-guerande.fr ou 02.40.15.10.50 (aux horaires d'ouverture de la Maison de la Famille). Le délai d'annulation est de 48h pour le mercredi et pour les vacances.

Horaires et périodes de fonctionnement

De 8h30 à 18h30 : le mercredi (en période scolaire) et du lundi au vendredi (pendant les vacances scolaires).

Des ouvertures ponctuelles sont proposées en soirée ou le week-end.

Prise en charge des jeunes

Elle peut s'effectuer à la **½ journée ou à la journée** avec ou sans repas.

Une fois sa présence enregistrée, le jeune pourra **quitter seul la structure à la fin de l'activité** uniquement s'il y est autorisé par ses parents.

Ce contenu vous a-t-il été utile ?

Oui Non

Oui

Non

✓ Valider



Ville de
Guérande

HÔTEL DE VILLE

7 place du marché au Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h